

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU

Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol III

Montréal, (Bas-Canada) 26 Octobre 1861

No. 42.

SOMMAIRE :— Poésie : La Séparation. — Arrivée de Lord Monk et départ de Sir Edmund Head. — Mutations dans le personnel du Clergé. — Décoration de l'Église St. Patrice. — Guérison de Rosalie Doucet. — Firmin ou amour filial et reconnaissance. — Lecture de M. Massaras à l'Institut-Canadien-Français. — Bibliographie.

POÉSIE.

La Séparation.

Ainsi du nord au sud, du couchant à l'aurore,
Nous sommes balayés par le souffle de Dieu :
Se quitter, se revoir pour se quitter encore,
Telle est la vie ; elle est un long adieu.

J. M.

Par un beau jour d'automne, avez-vous quelquefois
Suivi d'un œil rêveur la feuille desséchée,
Quand de sa tige détachée
Elle va courant par les bois !

Tantôt balayant la poussière,
Tantôt errant loin du sentier,
Tantôt effleurant la bruyère,
Tantôt caressant l'égantier ;
Tantôt s'élevant dans l'espace,
Et, comme un papillon qui passe,
Prenant son vol ;
Tantôt d'un pas prompt et sonore,
Comme un oiseau novice encore,
Rasant le sol.—

Suspendant sa course incertaine,
Si parfois elle perd haleine
Et s'arrête au pied d'un chêne
Avec d'autres feuilles, ses sœurs,
Un instant le sort les rassemble,
Mais à peine elles sont ensemble,—
Le vent souffle, la feuille tremble,
Tremble, s'envole et court ailleurs.

Ainsi nous courons tous à travers ce bas monde,
Le souffle du Seigneur nous disperse à son gré ;

A peine un cœur a rencontré
Un cœur qui lui réponde ;
A peine un frère, tout joyeux,
S'est assis au foyer d'un frère,—

Voici le dernier jour, voici l'heure dernière,
Et les derniers instants, et les derniers adieux. . . .
Adieu ! toujours adieu !— C'est notre vie entière,—
Adieu ! . . . Mais non . . . laissons cette parole amère

A qui vit sans foi, sans espoir ;
Nous que l'espoir soutient, nous que la foi console,
Echangeons au départ une douce parole :
Non pas adieu, mais au revoir !

Au revoir ici-bas ! Oui, puissions-nous encore
D'un commun entretien savourer la douceur ;
Ensemble agenouillés, puissions-nous, dès l'aurore,
Aux pieds de Dieu d'amour épancher notre cœur !
Mais si sur la terre, hélas ! où rien n'est stable,
Où ce que bâtit l'homme est bâti sur le sable,
Ce rendez-vous nous fait défaut,
Il nous reste, à l'abri des hasards de la vie,
Un rendez-vous certain auquel je vous convie :
Au revoir, au revoir là-haut !

TH. M.

Le Rév. F. X. Leduc, curé de L'Ange-Gardien, décédé le 18 octobre, était membre de la Société des Trois Messes.

Arrivée de Lord Monk et départ de Sir Edmund Head.

Lord Monk, notre nouveau gouverneur est arrivé à Québec mercredi matin, vers 9 heures. Vingt et un coups de canon furent tirés, au moment où Son Excellence s'embarquait sur le bateau traversier de la Pointe Lévi. Arrivé au débarcadère de la Basse-Ville, Lord Monk fut reçu par Sir Edmund Head et son état-major. Immédiatement, le nouveau gouverneur, accompagné de Lady Monk, se rendit aux bâtisses du Parlement, sa résidence temporaire, dans le carrosse de son prédécesseur, pendant que celui-ci était dans une seconde voiture avec le reste de la famille de Lord Monk.

Un détachement de carabiniers était stationné devant les édifices parlementaires et une foule nombreuse y attendait le nouveau gouverneur ; lorsque celui-ci mit pied à terre, une nouvelle salve fut tirée et la bande de musique joua le *God save the Queen*. Puis Lord Monk et sa suite étant entrés dans l'enceinte, la foule qui envahissait la cour et les alentours, s'est écoulée peu à peu.

Notre confrère du *Courrier du Canada* fait de notre nouveau gouverneur la rapide esquisse qui suit :

“ Lord Monk paraît avoir une quarantaine d'années. Il est d'une taille robuste et au-dessus de la moyenne ; il ressemble beaucoup au duc de Newcastle, et comme lui il porte toute sa barbe. Il a une physionomie douce et une figure ouverte.”

Dans le cours de la journée le Conseil-de-Ville a présenté son adresse à Lord Monk.

Sir Edmund Head a dû laisser Québec hier soir pour Boston, où il va rejoindre sa famille partie, comme on le sait, lundi matin. Ils doivent s'embarquer mercredi prochain pour l'Europe.— *L'Ordre*.

Mutations dans le personnel du Clergé.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

M. Urgel Archambault, de la cure de l'Isle du Pads à celle de St. Barthélemy : il remplace M. Papineau, qui s'est retiré ; M. V. Plinguet, de la cure de Ste. Scholastique à celle de l'Isle du Pads ; M. Brissette, de la cure de St. Gabriel de Brandon à celle de Ste. Scholastique ; M. Dequoy, de la cure de St. Valentin à celle de St. Hermas ; M. Thibaudier, de la cure de St. André à la desserte de l'Église du Côteau-Saint-Louis ; M. F. M. Turcotte a été nommé à la cure de St. Gabriel de Brandon ; M. Ménard à celle de St. Béatrix ; M. Boisvert, clerc-viateur et directeur du collège de Rigaud ; à la cure de St. André ; M. Lesage, du vicariat de Boucherville à la cure de St. Valentin ; M. P. Béland, du vicariat de Vaudreuil à celui de Varennes ; M. C. Boissonnault, du vicariat de St. Jean à celui de Vaudreuil ; M. Martin, du vicariat de St. Jacques le Mineur à celui de Berthier ; M. J. Primeau, du vicariat de St. Barthélemy à celui de St. Cyprien ; M. A. Vinet, du vicariat de Berthier à celui de Huntingdon ; M. N. Marchal, du vicariat de St. Jacques l'Achigan à la chapellenie des Sœurs de Ste. Anne, à Lachine ; M. Rémillard, du vicariat de Lachine à celui de St. Jacques l'Achigan ; M. Lauzon, de la chapellenie du collège Longueuil à celle de l'Hôpital Ste. Famille ; M. A. Tassé, du collège Ste. Thérèse au vicariat de St. Martin. — *L'Ordre.*

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

M. Lapointe, à la cure de Rimouski ; M. C. Fournier, à la cure de Paspébiac ; M. M. Fortin, à la cure de St. Victor de Tring ; M. LaFontaine, à la cure de St. Etienne de Lauzon ; M. Otis, à la cure de l'Anse St. Jean ; M. P. Boucher, à la cure de St. Alphonse ; M. Michaud, à la cure de Mont-Carmel ; M. Vallée, à la cure de Ste. Anne-des-Monts ; M. Villeneuve, à la cure de Hébertville ; M. J. Hudon, à la cure de Laterrière ; M. X. Gagnon, à la cure de Laval ; M. Gaudin, à la cure de St. Eloi ; M. J. Rioux, à la cure de la Petite-Rivière ; M. Bureau, au vicariat de Charlesbourg ; M. Colfer, au vicariat de St. Anselme ; M. Pelisson, au vicariat de Lotbinière ; M. F. X. Méthot, au vicariat de Ste. Famille ; M. M. Chaperon, au vicariat de St. François de la Beauce ; M. Chouinard, au vicariat de l'Islet ; M. L. Gauthier, au vicariat de St. Ferdinand d'Halifax. — *Courrier du Canada.*

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.

M. P. L. Paré, du vicariat de Sorel à la cure de l'Ange-Gardien ; M. Pigeon, de la mission de Stanstead à la cure de St. Joseph d'Ely ; M. N. Domingue, du directorat du collège de Sherbrooke à la mission de Stanstead ; M. A. D. Limoges, du vicariat de Sorel à la mission de St. Patrice d'Outlet ; M. Z. Quinn, du vicariat de St. Denis au directorat du collège de Sherbrooke ; M. O. Pelletier, du vicariat de St. Athanase à celui de Sorel ; M. G. S. Derome, du vicariat de St. Pie à celui de St. Georges ; M. C. I. Lagorce, assistant à la Présentation ; M. F. Pratte, au vicariat de St. Denis ; M. J. B. Duhamel, au vicariat de St. Athanase ; M. F. T. Mondor, au vicariat de St. Pie ; M. L. Lambert, au vicariat de Sorel ; M. E. Lecours, curé à N.-D. de St. Hyacinthe ; M. H. Millier, curé de Sorel ; M. J. Leblanc, curé de St. Aimé ; M. E. C. Fortin, curé de St. Jude ; M. A. O'Donnell, curé à St. Athanase ; M. C. St. George, curé de St. Paul. — *Courrier de St. Hyacinthe.*

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

M. L. Lafèche, V.-G., à l'évêché ; M. T. Lottinville, au secrétariat de l'évêché ; M. P. Bellemare, à la cure de St. Didace ; M. P. Turgeon, à St. Sévère ; M. D. Comeau, à St. Boniface ; M. J. Prince, à Drummondville ; M. A. Charest, à St. Patrice ; M. C. Dauth, à St. Valère ; M. T.

Martel, au vicariat de Yamachiche ; M. Proulx, à Sainte-Généviève ; M. C. Gouin, à St. Stanislas ; M. J. B. Leclerc, à Ste. Anne de la Pérade ; M. J. Tessier, à St. Thomas de Pierreville ; M. O. Lépine, à Saint-Guillaume d'Upton ; M. T. Gouin, à St. Félix de Kingsey ; M. C. Rochet, à St. André d'Acton ; M. H. Richard, à St. Hypolite de Wolfon ; M. G. Béliveau, à St. Christophe ; M. A. Carufel, à St. Justin ; M. L. Désilets, à St. Eusèbe de Stanfold ; M. Vervais, ancien missionnaire, à St. Grégoire. — *L'Ere Nouvelle.*

Décoration de l'Église St. Patrice par des ouvriers Canadiens, sous la direction de Mgr. Philbert.

Les travaux de décoration intérieure de l'Église St. Patrice se poursuivent activement, et nous sommes heureux de dire que l'œuvre se soutient. Abondance d'idées, pureté de style, richesse de détails tant sous le rapport des lignes que sous celui des couleurs, tout marche de pair et avec la plus parfaite harmonie. Dans cet ensemble multiple jusqu'à l'infini, il y a à la fois le travail patient de l'abeille et la pensée du génie, et on peut dire sans crainte que l'auteur possède le sentiment de son art, qu'il est artiste enfin.

Exécutée du même jet et sur des dessins dus à un crayon si facile, la décoration de St. Patrice restera un exemple des ressources dont l'art du Moyen-Age dispose, de la symétrie, de l'ordre qui y règnent même lorsque l'imagination se lance dans le champ des plus vastes fantaisies, des plus grandes hardiesses. Mgr Philbert aura encore rendu un service éminent à ceux qui, en ce pays, s'efforcent de faire adopter le gothique pour nos églises. Dès aujourd'hui, en effet, on peut se convaincre qu'un édifice ogival peut être orné avec assez peu de frais et présente cependant un aspect très-riche. Nous espérons encore que cette œuvre aura pour effet de faire comprendre qu'un monument n'est point fini si le peintre et le sculpteur n'y ont mis la main ; qu'une église surtout n'est pas seulement un abri contre l'intempérie des saisons, mais un livre dont les caractères reproduits par l'architecte, le peintre et le sculpteur doivent, en frappant les sens de l'homme, parler à son âme et éveiller sa foi. C'est le secret de l'artiste de donner la vie à ce qui est inanimé ; la matière sur laquelle il opère doit emprunter de son intelligence et respirer, sous ses formes nouvelles, le souffle de la création. Sous ce rapport et autant que les moyens à sa disposition le permettaient, Mgr Philbert a réussi. A de grands murs dont la blancheur commençait à perdre de sa virginité et qui, par cela même, devenaient de moins en moins attrayants, au jour pâle du verre blanc, succède peu à peu un coloris savamment combiné qui donne à l'édifice une teinte religieuse dont la chaleur est entretenue par lardente lumière des vitraux. Les voûtes dépouillent leur aspect de carton pour revêtir la robe étoilée des cieux ; l'Église, en un mot, prend les allures de la maison de Dieu et se confie à la garde d'une légion de statues.

Il est cependant à regretter que dans ce travail le bon marché ait été la condition première de l'entreprise ; le talent de l'artiste en a souffert en ce que l'expression du ciseau a dû, dans beaucoup de cas, céder la place au procédé plus expéditif mais moins heureux du coulage. On ne saurait donc en faire un reproche particulier à Mgr. Philbert, puisque ce moyen, qui disparaîtra insensiblement, nous l'espérons, était employé ici avant lui. Au reste, ce défaut pourra s'effacer avec le temps, et il

sera toujours facile, lorsque les moyens le permettront, de substituer aux ornements et statues en plâtre, les mêmes sujets en une matière plus durable et dans lesquels la sculpture pourra établir plus de variété. D'un autre côté, il n'importait pas absolument de créer une œuvre de nature à décourager nos forces, mais bien plutôt d'offrir un modèle sur lequel on pût enrichir.

Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler que les vitraux coloris qui produisent un si bel effet à St. Patrice, sont dus au talent des sœurs de l'Hôpital général. Au point de vue de l'art et de l'économie, on doit une vive reconnaissance à Mgr Philbert pour la bonne pensée qu'il a eue de fonder un atelier de vitraux dans cet établissement; ici au moins le commerce n'envahira plus le domaine de la pensée, et chaque pièce sera traitée avec le même amour, le même scrupule.

A. LEVEQUE.

NIX— GUÉRISON DE ROSALIE DOUCET,

A Chambly, Diocèse de Montréal.—(1855.

Rosalie Doucet, née à St. Mathias, diocèse de Montréal, a été guérie, ainsi qu'il va être dit, par l'invocation de Notre-Dame de Pitié, en 1855, étant alors âgée de treize ans.

Cette enfant eut l'avantage d'être protégée dès son bas âge, par M. Brien, curé de la Pointe-Olivier, qui lui procura les secours les plus propres pour la guérir d'une infirmité extrêmement grave, qui lui était survenue à l'âge de 7 ans. Elle en éprouvait souvent les tristes effets, ayant quelquefois jusqu'à vingt crises par jour. Lorsqu'elle eut atteint sa neuvième année, les accès diminuèrent graduellement; en sorte que dix-huit mois après, étant alors âgée de dix ans et demi, elle fut mise en pension chez les Sœurs de la Présentation, à Ste. Marie. Mais là ses crises se renouvelèrent; et les Sœurs ne pouvant la garder dans leur pensionnat, elle fut contrainte de le quitter après un mois de séjour. Enfin, la maladie augmentant toujours davantage, M. Brien envoya l'enfant chez le Docteur Consigny, pour qu'elle y suivit un traitement.

Ce traitement diminua de beaucoup les crises; et dans les cinq derniers mois que Rosalie passa chez M. Brien, elle n'eut que cinq ou six attaques. C'est pourquoi, le 22 octobre 1855, on la plaça au pensionnat de la Congrégation de Chambly, sans déclarer aux Sœurs de cet établissement sa triste maladie. Elles l'ignoraient encore le jour de la Toussaint, lorsque une autre pensionnaire qui couchait dans la même chambre que Rosalie, vint leur annoncer, toute émue, que celle-ci se mourait. Elles la trouvèrent sans connaissance, en proie à des convulsions violentes et la figure toute décomposée. Le médecin qui survint aussitôt lui donna quelques remèdes, et déclara aux Sœurs que si les crises devenaient fréquentes, elles ne pourraient garder l'enfant dans leur pensionnat, à cause de leurs autres élèves, à qui ce spectacle pourrait devenir contagieux. Comme l'enfant montrait beaucoup d'application et une

bonne volonté, les Sœurs furent affligées d'une telle déclaration; et avec d'autant plus de raison, que ce jour là même, dans le cours de l'après midi, Rosalie eut une seconde crise.

Au retour des Vêpres, la Sœur St. Paul, directrice de l'Établissement, apprenant cette triste nouvelle, ordonna à l'enfant de commencer immédiatement une Neuvaine à Notre-Dame de Pitié, en ajoutant qu'il fallait absolument que la très Ste. Vierge la guérit; et qu'elle devait avoir une grande confiance en sa puissance et en sa bonté maternelle. La Neuvaine fut en effet commencée le jour même, premier novembre 1855, et depuis ce jour, la maladie a disparu si complètement, que Rosalie n'en a jamais plus ressenti aucune atteinte, et a joui constamment d'une parfaite santé.

Telle est la déclaration que les Sœurs de la Congrégation du Pensionnat de Chambly, ont cru devoir faire et signer de leurs mains, en témoignage de la vérité. Chambly, le 15 juillet 1858.

SR. ST. PAUL,

SR. STE. MARIE DU SACRÉ CŒUR,

SR. STE. GERTRUDE.

Déclaration de la Sœur Ste. Euphrasie, directrice du Pensionnat de Chambly.

“Ayant succédé à ma Sœur Saint Paul, dans la direction du Pensionnat de Chambly, je puis assurer que Mlle. Rosalie Doucet, notre élève, qui a quitté le Pensionnat aux vacances de cette présente année 1860, n'a jamais ressenti, à ma connaissance, la moindre atteinte du mal dont on dit qu'elle a été guérie par Notre-Dame de Pitié.”

SR. STE. EUPHRASIE, de la C. N.-D.

Déclaration de M. Brien, touchant la même guérison.

“Je puis attester que j'avais fait employer pour Mlle. Rosalie Doucet tous les secours de l'art; et que malgré ces secours, elle retombait toujours. Mais qu'aussitôt qu'une Neuvaine fut faite pour elle à Notre-Dame de Pitié, sa maladie cessa entièrement, et elle n'a eu depuis aucune attaque. C'est aussi ce que peut attester la Révérende Sœur St. Paul, ainsi que toute la Communauté du Couvent de Chambly. J'atteste tout ceci à la gloire de la Très Ste. Vierge.”

L. BARTHÉL. BRIEN, Ptre.

Déclaration de Mlle. Rosalie Doucet.

“Pendant plusieurs années, je fus traitée par des médecins très-habiles, qui n'épargnèrent rien pour ma guérison. Cependant, voyant que tout était inutile, je fis une Neuvaine à Notre-Dame de Pitié, avec les Sœurs. Le dernier jour j'entendis la Sainte Messe, je communiai; et dès le commencement de ma Neuvaine je me suis trouvée en parfaite santé. J'atteste donc que je dois véritablement ma guérison à la Sainte Vierge, ma bonne mère; aussi, mon amour pour elle semble avoir

redoublé. Marie sera toujours l'objet de ma reconnaissance ; et mon désir est de faire connaître, à sa grande gloire, la protection toute spéciale qu'elle m'a accordée. Je suis maintenant sur la cinquième année, que cette guérison s'est opérée en moi ; et depuis, je n'ai jamais ressenti les atteintes de cette maladie. J'atteste le tout à la gloire de Marie Immaculée."

ROSALIE DOUCET.

Saint Mathias, 14 novembre 1860.

FIRMIN.

AMOUR FILIAL ET RECONNAISSANCE

C'était par une soirée sombre et pluvieuse, après les tristes événements des 5 et 6 juin 1832 ; il pouvait être minuit : les réverbères ayant été brisés, une partie de la grande Cité aux mille bruits se trouvait plongée dans la plus profonde obscurité, la solitude et le silence. Il fallait un motif bien puissant pour sortir de chez soi et s'égarer au milieu des rues désertes, et délavées, où les eaux sans écoulement formaient des flaques dont il était difficile de se tirer.

Cependant une jeune femme, à la mise élégante, à l'air noble et bon, s'était aventurée au milieu du dédale de petites rues qui avoisinent le centre des rues Saint-Martin et Saint-Denis. Elle marchait d'un pas rapide, frôlant de sa robe de soie les bornes humides. Quelle affaire si pressante pouvait donc attirer cette femme à une pareille heure, dans ce triste quartier ? Quel sentiment la poussait à surmonter la fatigue et le danger d'une pareille course ? Deux mots suffiront pour faire comprendre ce qui la soutenait dans ce voyage nocturne.

C'était une mère inquiète du sort de son enfant, dont les événements l'avaient éloignée, bravant la nuit et la peur, pour avoir des nouvelles du trésor dont elle était séparée.

La jeune mère, préoccupée par la fiévreuse anxiété de ses pensées, passait rapide et indifférente à tout ce qui l'environnait, quand elle heurta une créature humaine accroupie sur le trottoir.

Elle eut d'abord un mouvement de frayeur ; mais lorsqu'elle entendit une voix douce et jeune lui dire avec un accent douloureux :

— Au nom de Dieu ! une aumône pour mon père qui meurt de faim !

Elle s'arrêta se rappelant combien était sainte la prière de l'enfant qui demande, au nom du Tout-Puissant, pour son père ou sa mère ; elle tira vivement sa bourse, la posa sur les genoux du jeune solliciteur et reprit sa course avec plus d'énergie.

Dès que le mendiant sentit la bourse, il se leva précipitamment pour remercier la personne charitable qui le secourait. Ecartant ses longs cheveux et essuyant ses larmes, il regarda autour de lui ; mais l'ange dont s'était servi la Providence pour lui venir en aide était disparu ; seulement il put apercevoir une ombre qui fuyait dans les vapeurs lointaines de la nuit, et il vit sur le trottoir, à deux pas de lui, une chose blanche qu'il s'empressa de ramasser : c'était un mouchoir de baptiste, appartenant sans doute à l'inconnue. Il baisa respectueusement ce mouchoir et le mit dans son sein, se pro-

mettant bien de chercher à connaître sa généreuse bienfaitrice. Pressé par la faim, et surtout par le désir de soulager son père, il courut chercher quelques provisions.

Pendant que l'indigent priait et pleurait auprès d'une borne, et que la jeune mère courait ainsi pendant la nuit, pour chercher des nouvelles de son enfant, une autre scène non moins émouvante se passait tout près de là, au numéro... de la rue Bourg-l'Abbé. Au sixième étage, dans une petite chambre sous les toits, était un homme encore jeune, mais usé par la misère et par la maladie : assis sur un peu de paille qui lui servait de lit, il priait avec ferveur ; des larmes coulaient le long de ses joues amaigries. Le malheureux pensait à son fils, souffrant comme lui d'affreuses privations ; ils n'avaient point mangé depuis la veille. Tout-à-coup la porte de la mansarde s'ouvre avec fracas, et un enfant de douze à quatorze ans se précipita au milieu de la pièce où se trouvait le malade.

Papa ! dit-il en déposant les provisions dont il était chargé ; papa ! Dieu a eu pitié de nous ! Nous sommes sauvés et à l'abri du besoin pour quelque temps. Et l'enfant embrassait son père et le serrait contre son cœur.

Le pauvre père recevait ses caresses sans beaucoup de joie, craignant d'être le jouet d'une illusion ; cependant il relève la tête et jète un regard sur l'enfant : un soupçon affreux était venu lui mordre le cœur. En voyant entre les mains de son fils une riche bourse, d'où s'échappait au moins vingt pièces d'or, ses yeux se dilatèrent, ses sourcils se froncèrent, et tous les traits de son visage prirent une singulière expression.

— Cet argent, dit-il, en se dégageant des étreintes qui le tenaient enlacé, cet argent, d'où vient-il, Firmin ? Oh ! mon Dieu, s'il était vrai que... pourquoi ne suis-je pas mort avant d'être témoin de ma honte !

— Que voulez-vous dire papa, eut à peine la force de répondre le pauvre enfant, en le regardant d'un air consterné ; que voulez-vous dire ?...

— Cet argent ! réponds, réponds vite, Firmin, d'où vient-il ?

— Cet argent ! reprit le jeune garçon qui commençait à comprendre, je ne sais si c'est un ange du ciel ou une simple créature qui l'a remis entre mes mains. J'étais tombé mourant de faim au coin de la rue, mes larmes coulaient avec abondance, et c'est machinalement que j'implorais la charité des passants, lorsque je sentis cette bourse tomber sur mes genoux ; je me relevai pour remercier l'ange consolateur qui venait à notre secours ; mais, hélas ! déjà il avait fui ; son ombre seule se détachait encore dans l'obscur brouillard de la nuit. A quelques pas de moi je vis briller sur le trottoir quelque chose de blanc : c'était ce mouchoir, au coin duquel sont deux chiffres qui, sans doute, nous aideront à retrouver notre bienfaitrice.

Au fur et à mesure que le jeune homme parlait, la figure du père se déridait et reprenait sa placidité habituelle.

— Firmin ! mon ami ! tu me dis toute la vérité, n'est-ce pas ? Tu me jures que... Il ne put achever, les paroles expirèrent.

— Oh ! mon père exclama l'enfant avec une dignité qui est l'apanage des cœurs honnêtes ; oh ! mon père ! Et deux grosses larmes s'échappèrent de ses yeux.

— Je te crois, Firmin, dit le vieillard en attirant vers lui son fils et le couvrant de ses baisers ; pardonne-moi,

mon cher enfant. Notre misère était si grande, et le besoin est quelquefois un si perfide conseiller !...

—Oui cher papa, peut-être pour d'autres que pour votre fils, reprit Firmin : mais vos bons soins, vos sages conseils et surtout les exemples que vous m'avez toujours donnés me mettent à l'abri de la tentation de mal faire ; j'aimerais mieux mourir.

—Bien, mon fils, bien ! pense toujours ainsi, et sois assuré que Dieu n'abandonne jamais ceux qui vivent honnêtement et comptent sur sa bonté. Tu le vois, nous sommes un exemple de cette vérité. M. le Lambre, ainsi se nommait ce digne et honnête père, était un de ces hommes qui ne font jamais bon marché de la vertu. Descendant d'une honorable famille, il avait gardé dans son cœur toutes les saintes traditions du foyer. Peu fortuné, il vivait d'une place remplie avec zèle, quand vint la Révolution de 1830, qui lui fit perdre son emploi, unique ressource, pour lui et son fils Firmin, seul fruit d'une union trop tôt brisée par la mort de sa compagne dévouée. Se voyant sans moyens d'existence, il avait mis à profit un petit talent qu'il possédait, à peindre des écrans pour vivre et continuer l'éducation de son fils, qui semblait avoir un goût prononcé pour le grand art de la peinture. Mais la maladie et les événements de juin 1832, avaient encore dérangé ses projets et renversé ses espérances. Depuis plusieurs jours la plus affreuse misère régnait dans sa demeure, lorsque la Providence vint, comme nous l'avons raconté, glisser un rayon de soleil dans la vie de ces infortunés. Avec l'aïssance la santé revint, et avec la santé le travail, dont le produit ramena l'abondance au foyer.

Firmin avait une vocation prononcée pour tout ce qui était dessin et peinture. Aussi son père n'avait rien négligé pour lui faire donner toutes les leçons nécessaires afin de le pousser dans cette carrière ; le jeune homme, plein d'ardeur à l'étude, avait fait de tels progrès que, bien jeune encore il avait été jugé digne de concourir pour le *grand prix de Rome*, qu'il remporta en effet, avec tous les suffrages de ses concurrents. Mais, hélas ! pendant que l'artiste laborieux préludait à une brillante renommée, la mort lui ravit son père, et jeta sur sa vie la plus grande tristesse. Revenu de Rome avec une éclatante réputation, Firmin resta sombre et renfermé en lui-même ; la tombe de son père où il allait souvent prier, était le seul endroit où il trouva quelque soulagement à son chagrin.

Une pensée s'empara de son esprit ; sans cesse il avait rêvé à la mystérieuse inconnue qui l'avait assisté dans un moment si opportun. Il avait conservé religieusement la bourse et le mouchoir sur lequel deux lettres s'entrelaçaient. Bien qu'il fût honoré, devenu riche, accueilli par toutes les célébrités qui admiraient son génie et son noble caractère, l'idée de ne pouvoir prouver sa reconnaissance à sa bienfaitrice le rendait malheureux.

Franchissant un espace assez long, nous nous trouvons en 1849, dix-sept ans se sont écoulés sans que Firmin ait pu découvrir l'ange généreux qui l'a secouru.

Un jour qu'il avait été rendre une pieuse visite à la tombe de son père, il entra plus pensif encore que de coutume. Il réfléchit bien longtemps, puis enfin sembla avoir pris une grande détermination. Son atelier fut dès lors clos pour tout le monde, et il y restait enfermé depuis le lever du soleil jusqu'à ce que la nuit vint l'en chasser. Il sortait alors, fermant sa porte avec soin.

Quatre mois se passèrent sans que l'artiste se relâcha

de sa solitude et de son isolement. Bien souvent il sortait plus sombre et plus taciturne, comme si l'œuvre qu'il avait entreprise n'arrivait pas à la hauteur de ses espérances. Enfin, le moment de l'exposition fut annoncé ; un jour, pour la première fois depuis bien longtemps, on vit l'artiste avec un air de satisfaction sur la figure ; son tableau était achevé.

Le jour de l'ouverture de l'exposition, le peintre, plus matinal que le public, s'était empressé de se rendre au Musée. La foule se presse bientôt dans toutes les galeries, mais elle s'arrêtait surtout devant une grande toile qui avait obtenu les honneurs du Salon-Carré. Le Tableau qui attirait tous les regards était plein de vie, de couleur et de vérité ; c'était un véritable chef-d'œuvre. Il représentait une vue de la rue Bourg-l'Abbé, le soir, déserte, avec ses flaques d'eau et ses pavés encore entassés les uns sur les autres. A la clarté d'une lumière accidentelle qui partait d'une fenêtre, dont les carreaux étaient à moitié brisés, on distinguait un jeune garçon, à la mine hâve et fatigué, qui pleurait agenouillé contre une borne ; une bourse venait d'être déposée sur ses genoux. A quelque pas plus loin, un mouchoir de baptême se voyait sur le trottoir, montrant deux lettres entrelacées ; puis, au loin, dans l'ombre vaporeuse de la nuit, une blanche apparition disparaissait, glissant comme un sylphe.

L'enfant, la bourse, le mouchoir et surtout les chiffres étaient rendus avec un tel talent qu'il était impossible de ne pas s'arrêter devant ce tableau. Au livret on lisait :

“ Témoignage de reconnaissance d'un pauvre enfant devenu homme, envers un ange inconnu.”

Tous les yeux se portaient sur ce tableau, toutes les bouches en faisaient l'éloge ; mais chacun se retirait sans supposer toute l'importance que l'artiste attachait à son œuvre, et sans faire attention à un inconnu, la figure enveloppée d'une épaisse cravate qui lui cachait une partie du visage, examinant tous ceux qui s'arrêtaient devant cette toile. Pendant dix jours l'étrange observateur arriva le premier et sortit le dernier du Musée. Chaque jour le voyait s'en aller triste et découragé.

Enfin le onzième jour il arriva plus matinal et plus sombre encore que de coutume. Il y avait plus d'une heure qu'il était à son poste, le regard fixé sur ceux qui entraient, lorsqu'il vit s'avancer, silencieuses et modestes, deux Dames dont la mise annonçait sinon la misère, du moins une grande pauvreté ! Et cependant un air de grandeur et de noble fierté les faisait remarquer tout d'abord : l'une de ces femmes paraissait plus âgée que son âge ; l'autre, bien jeune, semblait atteinte d'une maladie de langueur qui donnait à sa physionomie un caractère de mystérieuse souffrance. Ces deux Dames examinaient avec un certain bonheur tous les chefs-d'œuvre qui les environnaient, lorsque tout à coup la jeune personne poussa une exclamation :

—Maman, dit-elle, voyez ! et elle indiquait du doigt le tableau où était si bien rendu l'épisode de la rue Bourg-l'Abbé.

Sa mère jeta les yeux sur la toile que lui indiquait sa fille, et l'examina avec une vive attention ; puis elle resta absorbée, comme si elle cherchait dans son passé quelque chose qui lui rappelât la scène qu'elle avait devant les yeux. Sa main pressa son front ; peu à peu ses idées semblèrent jaillir d'une source qui paraissait épuisée.

sée. Un léger sourire esleura ses lèvres, et deux larmes mouillèrent ses deux yeux ; elle se rappelait tout.

Maman, dit encore la jeune fille en lui présentant le livret, lisez. La pauvre Dame essaya de lire à travers le bouillard qui obscurcissait ses yeux, mais inutilement. La jeune personne s'aperçut alors de l'émotion qu'éprouvait sa mère. Qu'avez-vous donc, Maman, vous paraissez tout émue ?—Que veux-tu chère enfant, eut à peine la force de répondre la vieille Dame : ce tableau me paraît admirablement peint, et sans doute c'est l'œuvre de quelque grand artiste.—Oui, Maman, ce tableau est un vrai chef-d'œuvre ; mais le chiffre qui se trouve dans cette peinture, c'est le vôtre ; ce mouchoir, il vous en reste de semblables, vous m'avez dit l'avoir perdu un soir en allant chercher de mes nouvelles. Comment se fait-il. . .

Chut ! fit la mère en posant un doigt sur ses lèvres décolorées ; Allons-nous en, ma fille, je me sens fatiguée, et au regret que j'ai de ne pouvoir aller plus loin, se joint celui de ne pouvoir acheter ce tableau pour être utile à l'artiste qui l'a exposé. La demoiselle, obéissante comme le sont toutes les jeunes filles pieuses et bien élevées, reprit le bras de sa mère sans faire d'autres objections ; elles sortirent du salon.

L'artiste avait tout vu, tout entendu ; il lui avait fallu en ce moment sa respectueuse admiration pour ne pas tomber aux pieds de la grande et noble infortunée qui avait la généreuse pudeur de cacher un bienfait et une noble action avec la délicatesse qu'on ne rencontre que dans les âmes bien nées. Certain d'être sur la voie de celle qu'il cherchait depuis si longtemps, le peintre, dont le cœur s'épanouissait de bonheur, suivit les deux Dames avec la plus grande précaution ; il les vit traverser le pont des *Saints-Pères*, et entrer dans la rue du même nom. Arrivées à une maison de modeste apparence, elles entrèrent et disparurent.

Firmin fut bientôt chez le concierge, qui lui apprit que Madame de X. . . était depuis une année locataire dans cette maison ; qu'elle habitait une petite pièce au cinquième avec sa fille, et que ces Dames vivaient du travail de leurs mains.

—Mais, dit Firmin, comment se fait-il qu'elles soient réduites à cette extrémité ? Elles ont dû être riches.

—Il est vrai, dit le concierge, Madame de X. . . était mariée à un haut fonctionnaire sous Louis-Philippe ; mais il est mort peu après la Révolution, et ces Dames se trouvent réduites à cet état de gêne, parce que M. de X. . . n'a rien amassé, comptant sur des héritages qui ne sont pas encore venus.

Le peintre se retira en remerciant le concierge, et en bénissant l'heureuse idée qu'il avait eue. Le lendemain, le tableau qui avait attiré tant de regards au salon n'y était plus. L'artiste l'avait fait transporter chez lui. Il le fait couvrir d'un grand voile, prend ensuite cinquante mille francs de ses économies en billets de banque, dont il fait un paquet qu'il remet entre les mains d'un ami dévoué, auquel il donne ses instructions. C'était jour de tristesse dans la pauvre mansarde ; le travail avait manqué, les provisions étaient épuisées, et point d'autre secours à attendre que l'assistance du Tout-Puissant. Mais cette protection divine, qui ne manque pourtant jamais à l'appel de la vertu indigente, n'apparaissait point encore. Les deux nobles créatures étaient en prière lorsqu'on frappe à la porte ; la jeune fille ouvre et

est fort surprise de voir un Monsieur respectable, suivi d'un commissionnaire.

—N'est-ce pas ici la demeure de Madame de X. . . ? demande le visiteur.

—Oui, Monsieur, c'est ici, dit la jeune fille toute interdite, et voici ma mère qui vous répondra, si vous voulez bien entrer.

—Quel motif, Monsieur me procure l'honneur de votre visite ? dit Madame de X. . .

—Une chose fort simple, Madame, mais très-importante pour un de mes amis, dont je suis le mandataire. Et aussitôt, ouvrant un écrin, il met sous les yeux de Madame de X. . . la bourse et le mouchoir si bien représentés sur le tableau et religieusement conservés par Firmin. Pourriez-vous me dire, Madame, si ces objets ne vous ont point appartenu ?

Madame de X. . . hésite un instant ; mais, comme tous les cœurs honnêtes, elle est entraînée par la vérité.

—Oui, Monsieur, dit-elle, ces objets ont été à moi : un soir je donnai cette bourse à un pauvre enfant qui pleurait et, je perdis le mouchoir.

—Merci, Madame, dit l'ami du peintre, je vous suis bien reconnaissant du noble empressement que vous mettez à satisfaire ma demande. Je suis chargé de rapporter ces *saintes-reliques*, et de vous prier d'accepter en échange ce petit paquet et ce tableau. Pardonnez-moi si je ne reste pas plus longtemps, mais j'ai une anxieuse et bien légitime curiosité à satisfaire. Adieu, Madame, adieu, Mademoiselle.

Le petit paquet étant déposé entre les mains de Madame de X. . . l'étranger partit avec le commissionnaire. La mère et l'enfant se regardaient—doutant si elles étaient bien éveillées. Enfin la jeune fille fait tomber le voile qui recouvrait le tableau. Quel ne fut pas leur étonnement en reconnaissant l'œuvre qui les avait frappées à l'exposition.

Madame de X. . . brise l'enveloppe du paquet qu'elle tenait dans ses mains tremblantes, et aussitôt cinquante billets de mille francs tombent sur ses genoux avec une lettre. Les deux Dames passent de l'étonnement à la stupéfaction. Mais enfin, Madame de X. . . reprenant son calme lut la lettre, qui était ainsi conçue :

“ Madame, pendant dix-sept ans, j'ai cherché l'ange protecteur de mon vieux père et de ma jeunesse, sans être assez heureux pour le découvrir. Une idée m'a été inspirée par celui qui récompense toutes les belles actions ; cette idée m'a réussi. Je vous crois trop grande et trop généreuse pour ne pas m'accorder la seule faveur que j'ambitionne : reprenez, non *votre mouchoir*, non *votre bourse*, précieuses reliques que je veux conserver, mais l'or que vous m'avez si généreusement donné, grossi des intérêts. Ce n'est point un don que je vous fais, c'est une restitution que vous ne pouvez refuser et qui ne me gêne en rien, Dieu ayant béni mon travail. Soyez assez bonne pour m'accorder l'honneur de me présenter chez vous pour venir vous remercier moi-même et vous faire connaître toute la gratitude dont mon cœur est plein pour vous.”

Madame de X. . . reste un instant pensive.

—Eh bien, Maman, dit la jeune fille !

—Eh bien ! mon enfant, j'accepte, dit Madame de X. . . avec un visage plein de majesté. Il y a trop de grandeur et de noblesse dans ce procédé pour refuser. Remercions Dieu, ma fille, en attendant que nous fassions connaître au cœur généreux qui sait si bien prati-

quière la reconnaissance, combien nous sommes touchées de sa conduite.

Firmin se présenta bientôt; il fut reçu comme il le méritait, et devint l'ami de Madame de X... et de sa bonne et dévouée enfant. La fortune qui avait été un instant si peu gracieuse pour l'excellente mère revint enfin habiter son foyer pour ne plus s'en aller.

A. PERRIN.

Lecture de M. Masseras, à l'Institut Canadien-Français.

(Extrait de l'Ordre.)

La première lecture de M. Masseras a obtenu un très-grand succès auprès de l'auditoire nombreux et distingué que sa haute réputation avait réuni dans la salle de l'Institut Canadien-Français. L'attente était vive, elle a été dépassée. Le succès n'a fait que croître avec les sympathies, du commencement à la fin, et nous ne saurions dire quelle partie de la lecture a été la plus vivement appréciée, ni laquelle le méritait le plus, tant l'inspiration de l'orateur a été soutenue et heureuse, tant la satisfaction de l'auditoire a été continue, complète. M. Masseras nous a tenu pendant près de deux heures sous le charme de sa parole, et nous n'avons jamais vu un orateur plus sympathique à son auditoire et un auditoire plus sympathique à l'orateur.

M. Masseras est un causeur spirituel, ingénieux, éloquent, ennemi de toute exagération dans le langage comme dans la pensée. C'est avant tout un esprit juste. Il ne cherche pas l'effet oratoire dans le bruit de la phrase, mais dans la justesse de l'idée. Il serait de ces penseurs héroïques qui savent sacrifier une belle phrase à une bonne idée, s'il ne conciliait tout, en unissant le bonheur de l'expression à la justesse de la pensée.

C'est en homme politique que M. Masseras a étudié les Etats-Unis et qu'il en parle. Il ne s'arrête pas à la surface des questions, il les creuse et va saisir, dans le pélemêle des idées incohérentes et des faits passagers, l'idée et le fait principal, les ramène à la surface et les met en vive lumière. Il a précisément les qualités opposées aux défauts qu'il reproche aux Américains. Il analyse et il généralise. Son esprit ne se perd pas dans le courant troublé des événements, il les domine, les assemble et leur donne leur signification collective. Il saisit le rôle historique des événements secondaires, que le vulgaire oublie, et leur assigne leur vraie place; il a des vues d'ensemble d'une puissante originalité, et l'observation piquante des détails.

L'histoire politique des Etats-Unis s'est trouvée subitement illuminée devant l'auditoire, et les causes presque ignorées de la crise actuelle ont frappé toutes les pensées. Dans ce tableau saisissant, nous avons retrouvé bien des traits de notre physiologie politique, et nous avons recueilli plus d'une critique indirecte. En parlant des E.-U., sans le vouloir, l'orateur a quelquefois parlé de nous. M. Masseras n'est pas un détracteur des E.-U. Il se place à un point de vue impartial pour les juger, et il reconnaît leurs qualités comme leurs défauts. Voici une pâle analyse de cette brillante cause politique :

Le début de M. Masseras a été très heureux. Il a répondu avec esprit et émotion aux quelques paroles par lesquelles le Président de l'Institut, l'hon. M. T. J. J. Loranger, l'avait présenté à l'auditoire.

Je serais, a dit M. Masseras, qu'en ma qualité de Français, je serais bien accueilli au milieu de vous, mais tant de mains se sont tendues vers moi depuis mon arrivée à Montréal, tant de sympathies m'ont été manifestées que l'accueil a encore surpassé mon attente. J'en suis fier, non pour moi, mais pour la cause du journalisme Français, pour mon pays. Ce n'est pas à moi surtout, c'est à la France qui est derrière moi, c'est à la cause que je défends que s'adressent vos sympathies. Je crains, Mesdames, de vous ennuyer par l'aridité des questions dont je vais parler, mais je vous prie d'attribuer l'ennui que vous pourriez éprouver, non au soldat, mais à la bataille. Ces excuses étaient superflues et la brillante parole de l'orateur a su leur faire suivre avec un vif intérêt tous les développements de sa pensée.

L'orateur a divisé son discours en trois parties: la première, comprend l'histoire des causes qui ont amené cette crise, depuis leur origine jusqu'en novembre 1859; la deuxième, l'histoire des faits qui se sont passés depuis cette époque jusqu'à nos jours; et la troisième, les conséquences de ce grand mouvement, soit qu'il réussisse ou qu'il soit comprimé par les armes du Nord.

La première partie seule a été le sujet de la lecture de jeudi dernier.

La crise qui déchire les E.-U. a des causes si multiples, si diverses et si lointaines, que vouloir en prendre l'histoire au moment où elle a éclaté, c'est s'exposer à porter des jugements erronés. En arrière des événements actuels, il y a eu une accumulation progressive de toutes sortes dont la connaissance est indispensable, non pas seulement pour apprécier les faits, mais même simplement pour les comprendre. C'est donc par un coup-d'œil rétrospectif de ces causes que l'orateur commence.

Elles se divisent, selon lui, en deux catégories, les unes générales remontant à l'origine même de la Confédération, et développée de période en période par les fautes communes à la nation américaine toute entière; les autres, à la fois plus particulières et plus immédiates, se rattachent directement aux épisodes qui ont marqué les dernières années.

Le chapitre du passé doit remonter jusqu'à la fondation même de la République Américaine. Le germe de ce que nous voyons aujourd'hui, se trouve dans la constitution même des E.-U. On s'est habitué, dans ces derniers temps, à considérer cette constitution, comme une œuvre parfaite; mais ceux-là même qui en furent les auteurs ne pensaient pas ainsi. Franklin disait en pleine convention: "Je consens à cette constitution, parce que je n'en puis pas espérer une meilleure." Les plus éminents écrivains politiques du temps la qualifiaient de tentative expérimentale; ils auraient pu encore mieux la qualifier de transaction forcée.

L'Union peut se comparer à un de ces mariages de convenance, comme il y en a tant ailleurs et si peu ici, ajoute M. Masseras, où l'on se hâte de conclure une alliance souvent mal assortie à laquelle on est décidé quand même, et sans s'occuper des différences de caractère qui éclateront certainement plus tard.

La diversité des intérêts en présence, et la difficulté de les concilier, éclataient dès lors avec une telle force que Washington exprimait son étonnement de ce qu'on eût pu parvenir à s'entendre. Voici ses paroles: "C'est pour moi, presque un miracle que les délégués de tant d'Etats, différant entre eux par leurs manières, leur situation et leurs idées, soient parvenus à s'entendre pour former un système de gouvernement national."

Washington n'était peut-être pas en droit de s'étonner autant, car l'entente laissait subsister toutes ces différences dont il parlait. Elle ne les conciliait même pas, elle se contentait de les pallier; les causes de discorde intérieure restaient toutes entières. Les dangers de la Constitution n'étaient pas dans ce qui s'y trouvait, mais bien dans ce qui ne s'y trouvait pas. On avait fini par passer sous silence tout ce qui était trop difficile à formuler; mais taire les difficultés n'est pas les résoudre.

Ces difficultés étaient loin de se résumer, comme on l'a trop pensé depuis, dans la seule question de l'esclavage. Celle-ci n'était que la plus tangible, mais non la plus essentielle; elle est restée constamment, depuis lors, la plus visible, mais elle n'a été, la plupart du temps, que l'expression saisissable de l'antagonisme

économique, social et même religieux, qui résultait fatalement de la géographie, des traditions, et des origines même des races ainsi rapprochées, mais non fondues.

Pour avoir cru à une fusion complète, il faut avoir perdu de vue la manière dont s'étaient peuplées les diverses colonies.

Dans la Nouvelle-Angleterre, les austères puritains, avec leurs tendances envahissantes, leur âpreté au travail, leurs mœurs rudes et intolérantes, leur tyrannie religieuse.

En Virginie et dans les Carolines, les brillants cavaliers, la noblesse anglaise, avec sa fierté aristocratique, ses mœurs faciles, ses instincts de grandeur.

D'un côté, des hommes pour qui la liberté individuelle n'était rien et la liberté sociale un vain mot, pourvu qu'ils eussent l'indépendance politique.

De l'autre, des hommes au contraire, tout prêts à faire bon marché de l'indépendance politique, pourvu qu'ils eussent la liberté de leur existence et de leurs allures.

Des observateurs superficiels ont cru devoir rendre l'esclavage responsable des idées et de l'organisation aristocratique du Sud. En parcourant l'histoire, on voit que les idées respectives des deux sections avaient été comme importées toutes faites d'Europe.

Il était clair que, y eut-il esclavage ou non, ces deux sociétés, si distinctes, devaient marcher dans deux voies qui s'écartaient de plus en plus l'une de l'autre. Les descendants de l'ancienne aristocratie foncière britannique devaient viser à vivre des produits du sol. Les infatigables fils du puritanisme plébéien devaient créer industrie sur industrie. De là devaient s'ajouter aux autres causes de lutte le protectionisme et le libre échange.

Il y aurait ici, dit l'Orateur, une digression à faire, ce serait d'examiner par quels décrets mystérieux de la Providence, ces deux races avaient été conduites, précisément, sous les climats qui leur convenaient. Les aristocrates vers le climat du Sud, les puritains vers les âpres cieux du Nord.

L'avenir devait développer encore cet antagonisme par l'infusion du sang français, par l'annexion de la Louisiane, et l'infusion du sang espagnol, par l'annexion de la Floride; tandis que le Nord continuait à demander son développement à l'émigration anglo-saxonne.

Cet antagonisme se formulait encore par les différences religieuses, catholicisme et anglicanisme au Sud, presbytérianisme et méthodisme au Nord; par les différences d'éducation, libérale au Sud, pratique au Nord. Les hommes du Sud ont surtout les aptitudes politiques; c'est du Sud que sont sortis les plus grands hommes d'Etat, les meilleurs officiers de l'armée fédérale. Les hommes du Nord, au contraire, dédaignent le sol, visent aux fortunes rapides, et méprisent l'homme du Sud dont le caractère brillant et chevaleresque lui est antipathique, et qu'ils représentent comme dissolu et livré à tous les vices.

Cette lutte qui devait sans cesse aller grandissant se dessina d'abord, et il est tellement inexact d'en attribuer les causes à l'esclavage, qu'elle débuta, sur un terrain tout autre. Il y a même un phénomène, peu connu, à constater. La Nouvelle-Angleterre s'était bien débarrassée de l'esclavage, mais elle continuait à faire la traite des noirs et en avait le monopole. Le Sud, dont l'agriculture n'avait pas pris les développements qu'elle a aujourd'hui, trouvait un médiocre profit à l'accroissement de ses esclaves. Il en faisait principalement des domestiques. La constitution avait fixé à l'année 1808, l'extinction de la traite. La Nouvelle-Angleterre voulait prolonger ce terme, le Sud, au contraire, eut voulu le rapprocher. Delà, une lutte qui agita très vivement la première période de la présidence de Jefferson, et faillit empêcher l'acquisition de la Louisiane en 1803. Plus encore, il y avait dans le Sud des sociétés d'émancipation dont le centre était à Charleston!

Ce n'est donc pas, sur la question de l'esclavage, mais sur celle des pouvoirs du gouvernement central que s'engagea la lutte.

Dès le lendemain de la Constitution surgissaient les fédéralistes et les anti-fédéralistes. Plus tard, les uns devaient prendre le titre de whigs, les autres celui de démocrates; puis les whigs devaient ensuite se métamorphoser en républicains. Mais sous ces diverses transformations, on retrouve toujours la même lutte, de-

centralisation au Sud, et centralisation dans la Nouvelle-Angleterre.

(A Continuer.)

PUBLICATIONS CANADIENNES. — Nous voyons avec plaisir que MM. J. B. Rolland et Fils font de grands efforts, en ce moment, pour réunir dans leur librairie toutes nos publications canadiennes. Cette collection de nos ouvrages est d'un bien grand intérêt pour tous les Canadiens. On ne saurait trop se hâter de s'assurer d'un exemplaire de chacun des livres publiés en ce pays. Le nombre en est malheureusement très limité; mais pour l'augmenter, donnons de l'encouragement à ceux qui ont pris l'initiative dans l'histoire et la littérature du Canada.

Bibliographie.

Le Conseiller du Peuple, ou conseils adressés aux Canadiens-Français, par un Compatriote. — 1 vol. in 18, br., 25cts.

Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes; par P. J. O. Chauveau. 1 vol. in 8vo, relié, \$1.00.

Cérémonies Funèbres dans les cathédrales du Bas-Canada, en l'honneur des glorieux défenseurs du Saint-Siège tombés en résistant à l'invasion piémontaise, en septembre 1860, avec les discours prononcés, à cette occasion, par M. L. Lallèche, V.-G., supérieur du Séminaire de Nicolet, et par M. Isaac Desaulniers, prêtre, membre du Collège de Saint-Hyacinthe, etc. Brochure in 8vo de 80 pages, 25cts.

Questions Générales sur l'Agriculture, à l'usage des écoles, par J. M. Paquin, M.D., in-8vo de 22 p., 13cts.

Manuel Élémentaire et Pratique de l'Art Agricole, ou notions pratiques sur l'agriculture; par un membre du clergé canadien. in 12 de 32 pages, 13cts.

Notes Historiques sur la Colonie Canadienne de Détroit, (lecture prononcée par M. Rameau à Windsor, H.-C.), grand in-18 de 68 pages, 13cts.

Mémoire de l'Éducation du Bas-Canada, ou exposé des principaux faits qui ont eu lieu relativement à l'éducation, depuis 1615 jusqu'à 1855, inclusivement; par J. B. Meilleur, ex-surintendant de l'instruction publique pour le Bas-Canada. 1 vol. in-12, br., 50cts.

Relation du voyage de son altesse royale le prince de Galles en Amérique, reproduite du "Journal de l'Instruction Publique du Bas-Canada," avec un appendice contenant diverses adresses, correspondances, etc.; beau vol. illustré, format in-8vo., cartonnage élégant, \$1.00.

— Question religieuse résolue par les faits ou de la certitude en matière de religion, par V. Deschamps, 2 vol., in-12, bro., \$1 25.

— L'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, considérée comme dogme de foi, par Mgr. J. B. Malou, Evêque de Bruges, 2 vol., in-8, bro., \$2 00.

— Des Passions dans leurs rapports avec la religion, la philosophie, la physiologie et la médecine légale, par P. Belomico, 2 vol., in-8, bro., 2 50.

Des Presses à air dilaté d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.